



ArcelorMittal



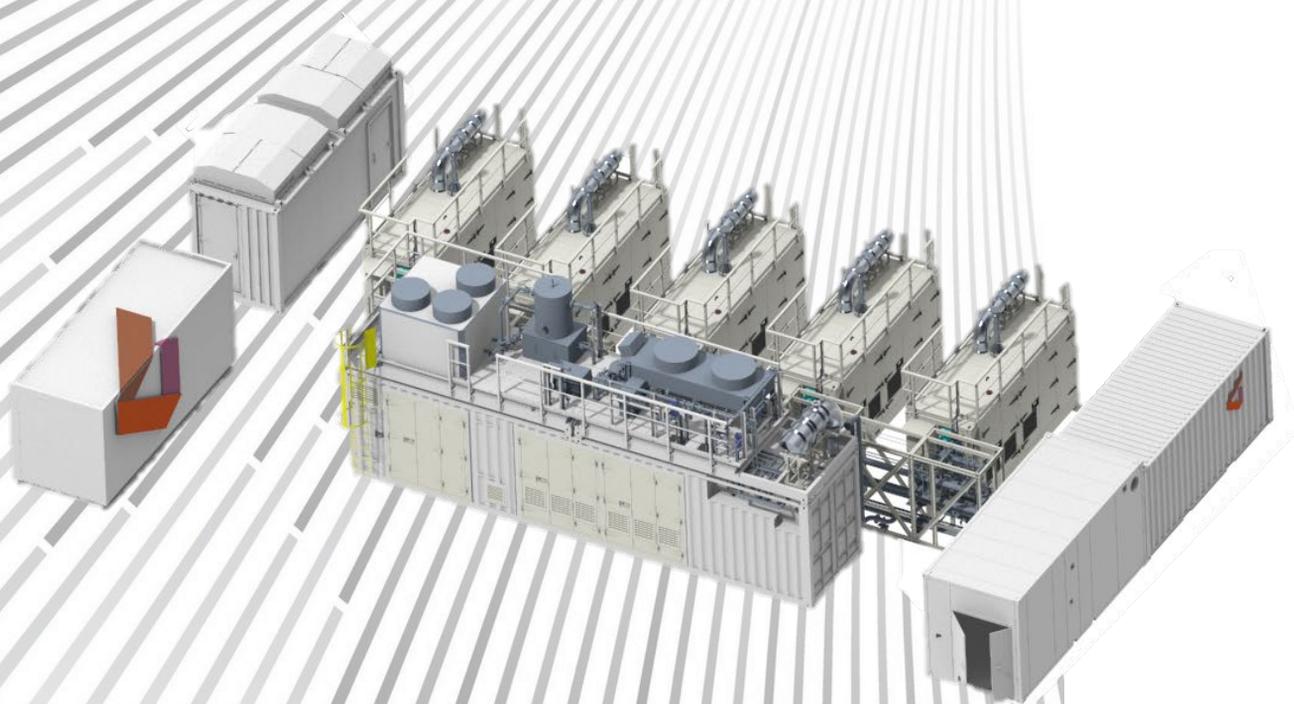
GENVIA

**Vers une industrie décarbonée :
ArcelorMittal et Genvia signent un partenariat
de test pour l'utilisation de l'hydrogène
décarboné pour produire des aciers
électriques* à Saint-Chély-d'Apcher**

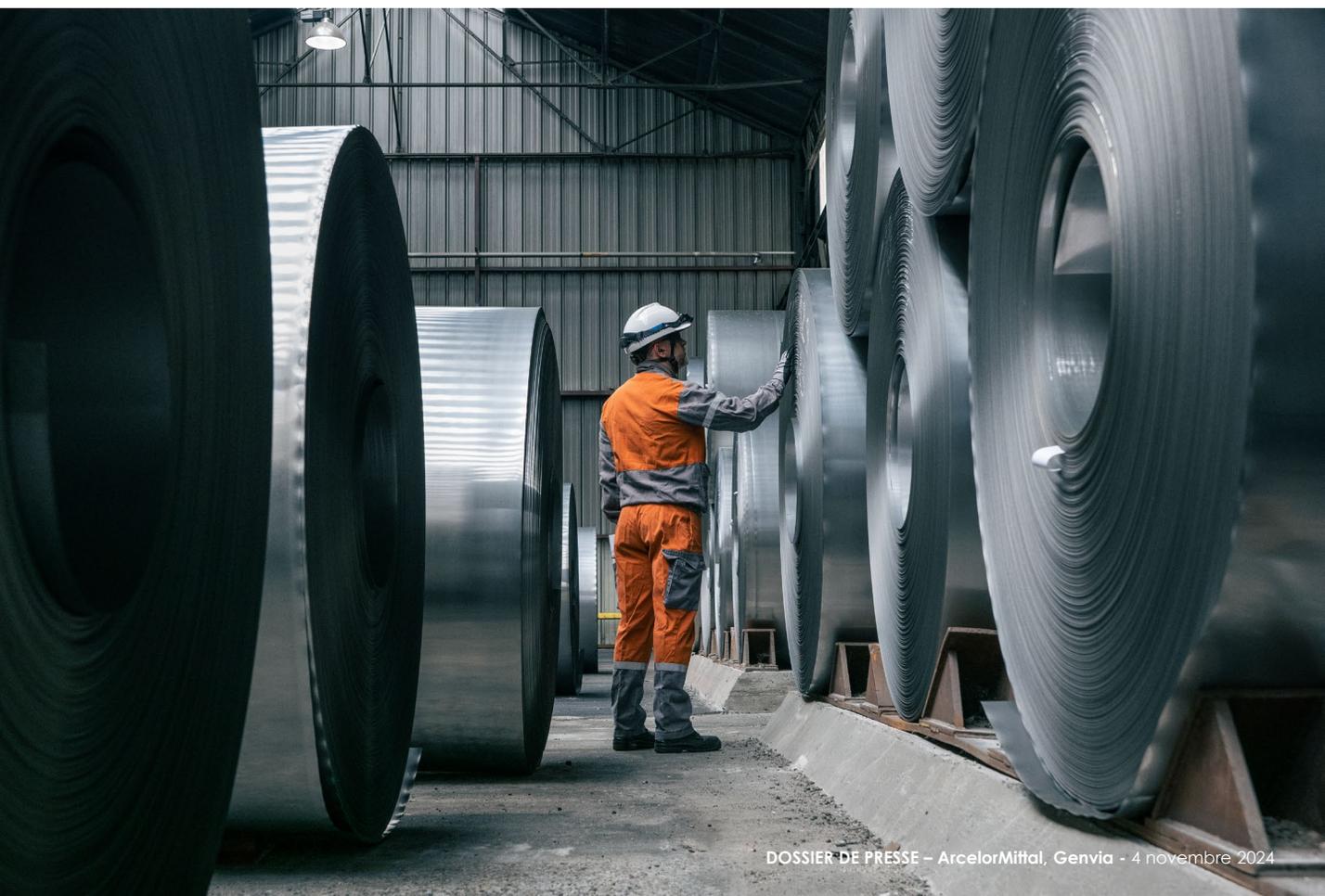
DOSSIER DE PRESSE

4 novembre 2024

Hydrogène bas carbone et acier :
une alliance stratégique pour réduire
les émissions de CO₂



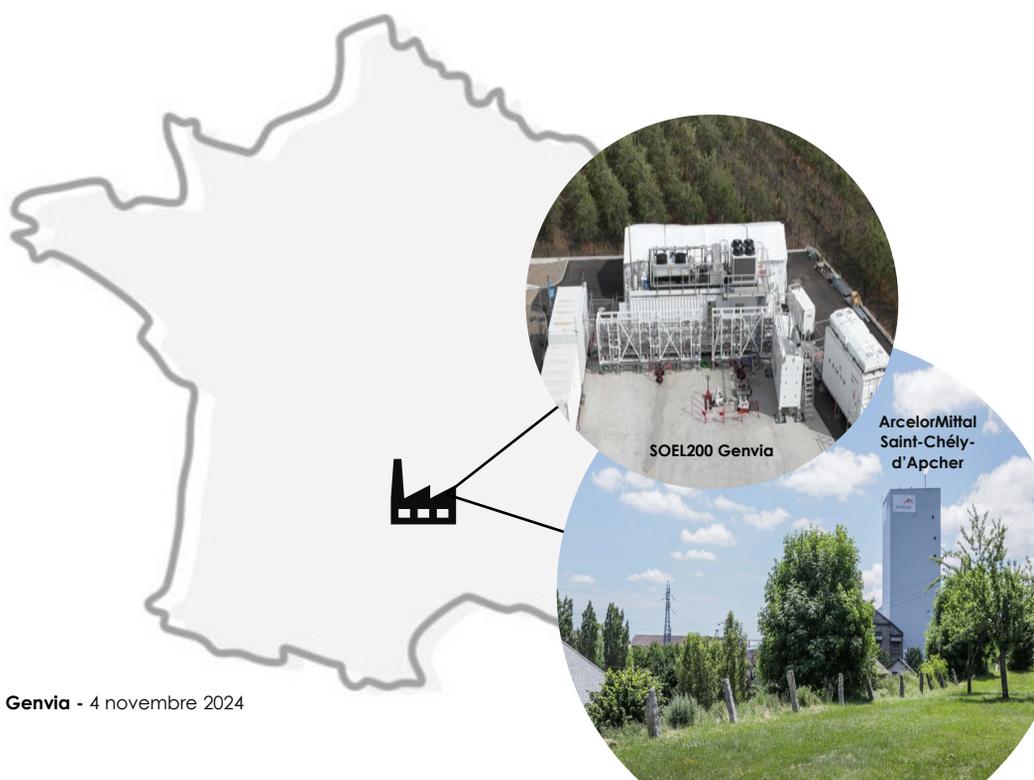
**ArcelorMittal, Genvia
et leurs partenaires
partagent une ambition
commune : réduire
l'empreinte carbone
de l'industrie d'ici 2030
et viser ZERO émission sur les
catégories 1 et 2 d'ici 2050.**



Ce lundi 4 novembre, ArcelorMittal et Genvia annoncent la signature d'un contrat de test pour introduire de l'hydrogène décarboné dans la production d'aciers électriques à Saint-Chély-d'Apcher.

Ce nouveau partenariat représente une étape décisive dans la démarche conjointe de réduire l'empreinte carbone de l'industrie sidérurgique : le démonstrateur Genvia SOEL200, un électrolyseur expérimental à oxyde solide soutenu par le programme France 2030, sera implanté sur le site industriel d'ArcelorMittal à Saint-Chély-d'Apcher en Lozère dès 2025.

Une innovation majeure et une étape intermédiaire indispensable : l'enjeu est de préparer l'introduction à grande échelle de l'hydrogène décarboné dans les processus industriels de l'acier



L'un des premiers démonstrateurs SOEC* couplé à de la chaleur industrielle

ArcelorMittal, leader dans la production d'aciers électriques à haute performance et Genvia, pionnier dans la fabrication d'électrolyseurs haute température, s'allient pour accélérer la décarbonation de l'industrie sidérurgique.

Un projet expérimental

Le démonstrateur Genvia SOEL200, incluant des unités de récupération de chaleur (HRU) et de purification/compression d'hydrogène (HPU), produira de l'hydrogène par **électrolyse de vapeur d'eau, exploitant la chaleur résiduelle** du processus de recuit continu d'ArcelorMittal.

Une innovation technique

Il s'agit du **premier démonstrateur expérimental Genvia à maximiser l'efficacité de la production d'hydrogène** bas carbone en récupérant la chaleur résiduelle d'une installation industrielle existante.

La sidérurgie tournée vers l'hydrogène bas carbone

Le déploiement de l'électrolyseur Genvia SOEL200 sur le site de Saint-Chély-d'Apcher permettra, pendant la durée de l'essai, de remplacer l'hydrogène traditionnel produit par reformage de gaz naturel par de l'hydrogène bas carbone, via électrolyse. Le site sera également **le premier à coupler, à la demande, l'hydrogène issu de l'électrolyse** avec celui produit par le reformage à vapeur (SMR) existant.

Un enjeu stratégique

Ce projet constitue **une avancée majeure dans la quête d'alternatives aux énergies à forte empreinte carbone**, visant à réduire les émissions de CO₂ tout en maintenant une production d'acier de haute performance destiné à la mobilité électrique.

Une réduction de CO₂ équivalente à :
24 000 trajets aller-retour entre Fos-sur-Mer et Béziers en SUV
6,4 millions de kilomètres économisés en CO₂ !

Démonstrateur expérimental Genvia SOEL200 :

L'un des premiers démonstrateurs de la technologie SOEC déployé directement sur site industriel, en conditions réelles, pour sécuriser chaque étape de montée en puissance

**Une étape clé pour la décarbonation
industrielle en Europe.**

Une avancée stratégique:

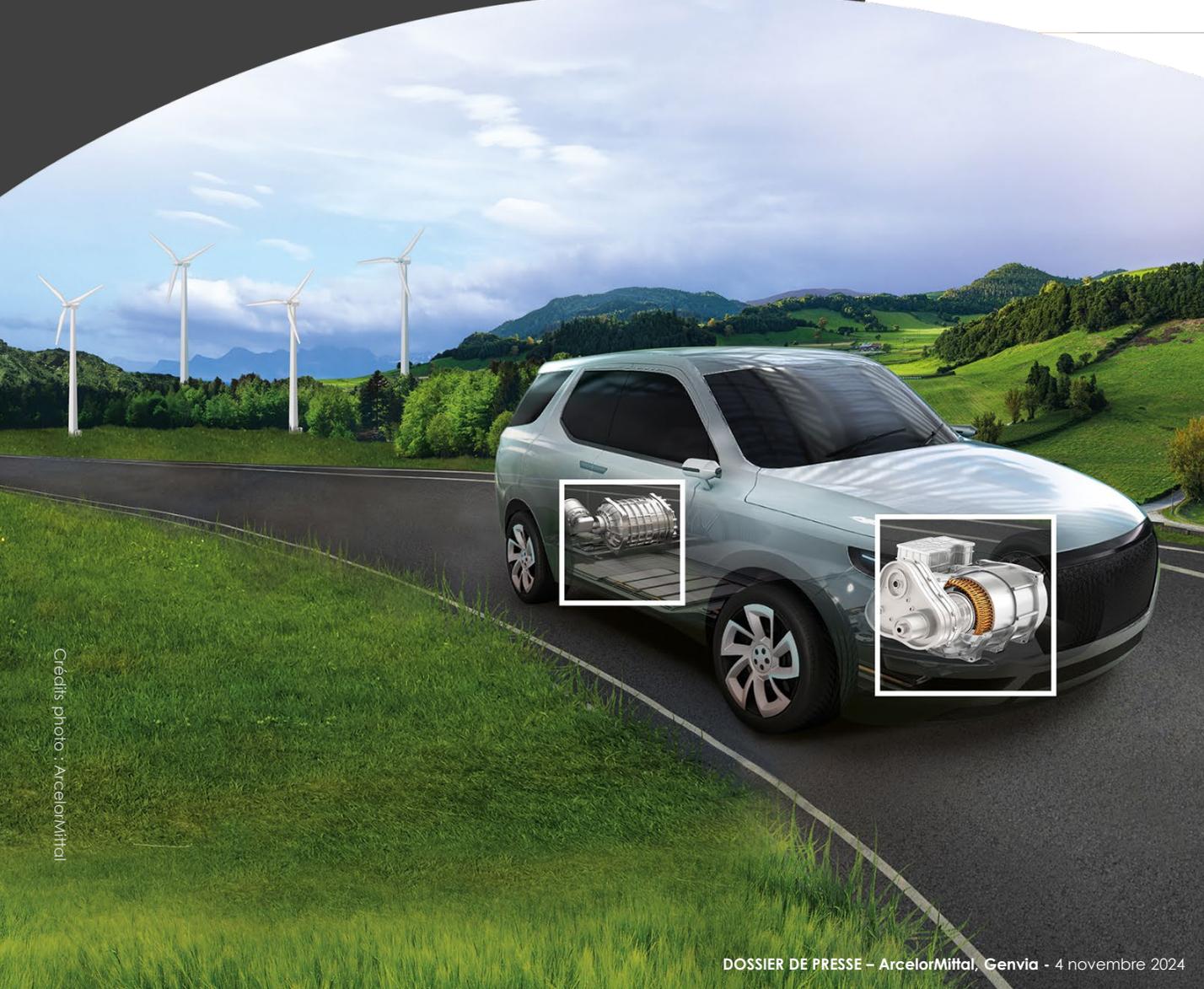
un apprentissage essentiel **aujourd'hui**
pour déployer les solutions industrielles
de **demain**.

Faire émerger **une filière
française d'excellence
de l'électrolyse à
haute température,
économiquement
compétitive.**

« Ce projet innovant que nous menons avec Genvia ouvre une opportunité nouvelle de lever les freins technologiques pour l'utilisation de l'hydrogène à grande échelle dans la sidérurgie. Le démonstrateur de Genvia participera à la décarbonation du procédé de production des aciers électriques.

L'hydrogène bas-carbone produit avec ce démonstrateur dans des volumes adaptés permettra de diminuer les émissions de CO₂ du site de Saint-Chély-d'Apcher ».

Bruno RIBO
COO Electrical Steel
ArcelorMittal Flat Europe



Le site de Saint-Chély-d'Apcher a entrepris depuis plusieurs années de réduire ses émissions directes et indirectes de gaz à effet de serre.

Emissions directes

H₂ Test GENVIA
-20%

Les émissions directes (catégorie 1) du site proviennent de procédés métallurgiques de réchauffage (80%) **ainsi que la production d'hydrogène pour protéger le produit lors des opérations de recuit (20%).**

Recuit coil et décapage

Laminage à froid

Dé-graissage

Recuit sous H₂ et revêtement

Contrôles

Mise au format et emballage

Expédition

Emissions indirectes liées à l'énergie

Les émissions indirectes (catégorie 2) du site sont déjà réduites par la production d'électricité d'origine hydraulique des deux centrales et par la mise à disposition de chaleur issue de la ligne de recuit du site pour le chauffage de la ville de Saint-Chély-d'Apcher.

Autres émissions indirectes

Les émissions indirectes (catégorie 3) du site proviennent de ses fournisseurs et transporteurs. Le transport par rail des produits et le recyclage systématique des chutes de process contribuent fortement à les réduire.

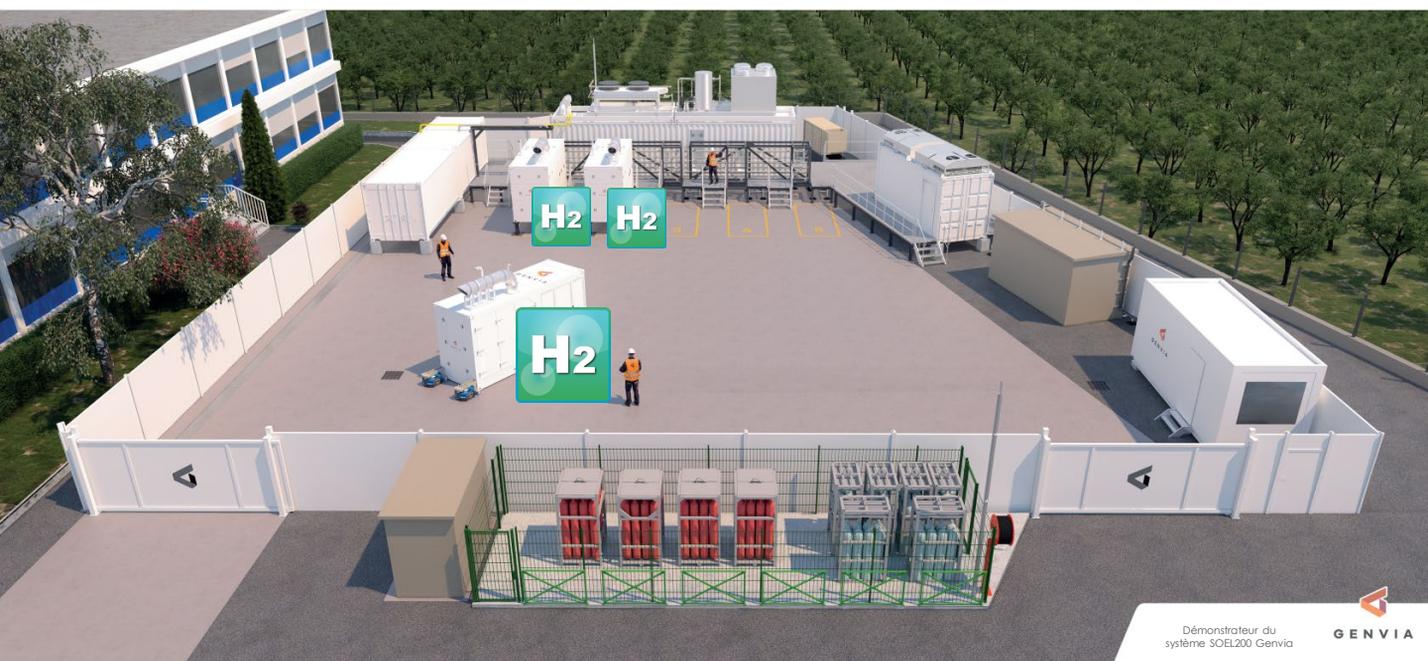
Le groupe ArcelorMittal s'engage à réduire de 35% ses émissions de CO₂ sur les catégories 1 & 2 à l'horizon 2030 et au Zéro émission sur ces mêmes catégories à 2050.

Vers une production décarbonée d'acier : le projet pilote SOEL200 Genvia

Pour Genvia, cette collaboration est une opportunité de démontrer et d'optimiser les capacités de la technologie d'électrolyse à haute température.

Ce démonstrateur expérimental à échelle industrielle, nommé « Système SOEL200 » vient s'adapter au site de Saint-Chély-d'Apcher en produisant jusqu'à 200 kg d'hydrogène par jour, ou une puissance électrique équivalente à 300 kW. Ce nouvel accord s'inscrit dans une série de partenariats stratégiques que Genvia a établi depuis sa création en 2021 avec plusieurs industriels européens de premier plan, dont ArcelorMittal.

La technologie Genvia d'électrolyse haute température (SOEC) va ainsi permettre d'impulser en profondeur la transformation de la production d'acier. Ce démonstrateur est l'un des premiers de ce type à être déployé « on site », pour un test en situation réelle, au cœur des enjeux d'une industrie à décarboner en Europe.



Démonstrateur du système SOEL200 Genvia



Actionnaires Genvia



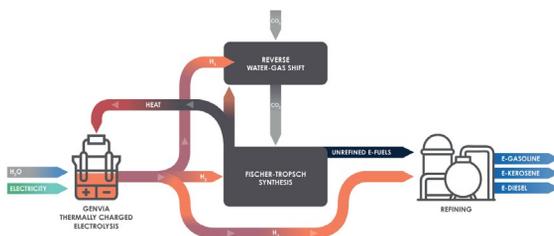
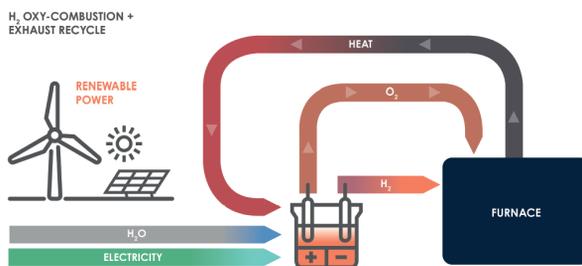
Avec le soutien



L'avenir de l'industrie et de l'énergie : les champs d'application de la technologie SOEC Genvia

SUR SITES INDUSTRIELS

- Acier
- Finition & DRI
- Produits chimiques
- Ammoniac et Méthanol
- Raffinage
- Industries de la chaleur
- Fer, Verre, Aluminium, Ciment



MOLÉCULES DE SYNTHÈSE

- E-Ammoniac
- E-Méthanol
- E-Kérosène
- Carburants de synthèse pour l'aviation et le maritime

« Nous sommes ravis de collaborer avec ArcelorMittal pour tester notre système SOEL200 dans des conditions industrielles.

Ce projet représente une avancée significative vers la décarbonation de l'industrie sidérurgique, en alignant nos efforts avec les objectifs globaux de réduction des émissions de CO₂.

Il marque une étape stratégique pour faire monter en puissance notre technologie SOEC, tout en offrant un apprentissage expérimental essentiel pour optimiser nos solutions industrielles.

Notre choix du SOEC, technologie de rupture, permet de produire de l'hydrogène bas carbone qui est un catalyseur d'applications durables pour l'industrie. Ensemble, nous façonnons les solutions innovantes d'un avenir plus propre et respectueux de l'environnement. »

Florence LAMBERT, CEO Genvia

L'électrolyse, la technologie SOEC et le potentiel de l'hydrogène dans la transition énergétique

Technologies d'électrolyse : la révolution haute température

L'électrolyse permet de séparer la molécule d'eau (H_2O) en hydrogène (H_2) et en oxygène (O_2), en utilisant de l'électricité pour rompre les liaisons chimiques. Cette transformation de l'eau en hydrogène peut être réalisée grâce à trois technologies principales : l'électrolyse alcaline, l'électrolyse par membrane échangeuse de protons (PEM) et l'électrolyse à oxyde solide (SOEC). Contrairement aux méthodes alcaline et PEM, qui fonctionnent à température ambiante, l'électrolyse SOEC utilise des températures plus élevées et de la vapeur au lieu d'eau liquide. Résultat : une consommation électrique réduite pour une production d'hydrogène accrue.

Les électrolyseurs SOEC : des performances énergétiques inégalées

Les électrolyseurs SOEC présentent également des avantages significatifs en matière d'efficacité énergétique, produisant jusqu'à 20 à 30 % d'hydrogène supplémentaire par unité d'énergie par rapport aux autres technologies d'électrolyse. Le bénéfice de la technologie est renforcé lorsqu'elle est associée à des installations générant de la chaleur fatale, tels que les installations de production de méthanol, d'ammoniac, ou, encore les aciéries. Cette intégration permet de réduire davantage le coût actualisé de l'hydrogène, atteignant des niveaux compétitifs pour des installations à grande échelle, allant du mégawatt aux centaines de mégawatt.

Vers une production d'hydrogène bas carbone alignée sur les objectifs climatiques

Face aux ambitions climatiques de l'Union européenne et de la communauté internationale, les électrolyseurs SOEC ouvrent une nouvelle voie pour répondre aux objectifs de réduction d'émissions tout en répondant aux attentes croissantes des utilisateurs pour des solutions d'hydrogène bas carbone. En repoussant les limites de l'électrolyse traditionnelle, cette technologie établit un modèle d'efficacité et de durabilité pour la production d'hydrogène de demain.

Glossaire

*Acier électrique

L'acier électrique est un acier fabriqué spécifiquement pour ses propriétés magnétiques uniques. Il est produit sous forme de bandes laminées à froid de moins de 2 mm d'épaisseur, appelées feuillards, qui, une fois empilées, deviennent des tôles formant le cœur de transformateurs ou le stator et le rotor de moteurs électriques. Cet acier est essentiel dans de nombreux moteurs – des appareils électroménagers aux voitures – et joue un rôle fondamental dans notre quotidien.

SOEL200

Le SOEL200 est le 1^{er} démonstrateur expérimental Genvia à échelle industrielle, nommé « Système SOEL200 ». Il vient s'adapter au site de Saint-Chély-d'Apcher en produisant jusqu'à 200 kg d'hydrogène par jour, ou une puissance électrique équivalente à 300 kW. Il marque une étape stratégique pour faire monter en puissance la technologie SOEC Genvia, tout en offrant un apprentissage expérimental essentiel pour optimiser les solutions industrielles. Une prochaine génération de produit est en cours de développement.

EMISSIONS DE CO₂ CATEGORIE 1 et 2

Au sein d'un périmètre opérationnel, les émissions directes et indirectes de GES (gaz à effet de serre) sont classées en 6 catégories, conformément à la norme ISO 14064-1 :

1. Les émissions directes
2. Les émissions indirectes associées à l'énergie

1. EMISSIONS DIRECTES DE GES

1.1 Emissions directes des sources fixes de combustion

1.2 Emissions directes des sources mobiles de combustion

1.3 Emissions directes des procédés hors énergie

1.4 Emissions directes fugitives

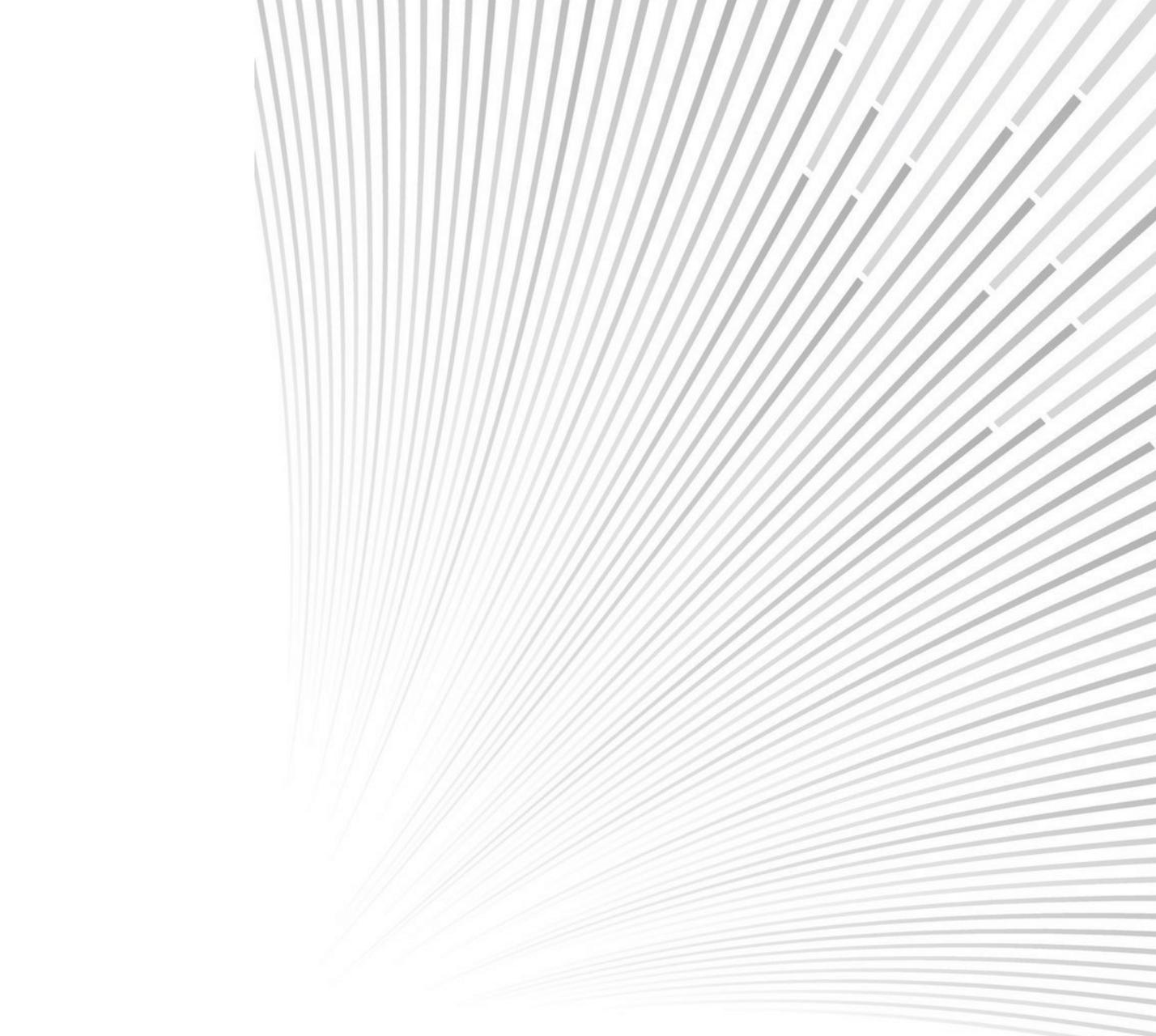
1.5 Emissions issues de la biomasse (sols et forêts)

2. EMISSIONS INDIRECTES ASSOCIÉES À L'ÉNERGIE

2.1 Emissions indirectes liées à la consommation d'électricité

2.2 Emissions indirectes liées à la consommation d'énergie autre que l'électricité

3. Les émissions indirectes associées au transport
4. Les émissions indirectes associées aux produits achetés
5. Les émissions indirectes associées aux produits vendus
6. Les autres émissions indirectes

The top half of the page features an abstract background of numerous thin, curved lines in shades of gray. These lines originate from the left side and curve towards the right, creating a sense of movement and depth. The lines are more densely packed on the left and become more sparse towards the right.

LES ACTEURS DU PROJET

Des partenaires engagés
pour la décarbonation industrielle,
piliers de ce partenariat stratégique

Nos marchés



Industrie : électroménager, moteurs industriels



Energie : hydro-électricité, éolien



Véhicules électriques et hybrides



Traction : métro, TGV

100%
aciers électriques

250

emplois directs

4000

tonnes de CO2 évitées chaque année grâce au réseau de chaleur de l'usine qui alimente 55 bâtiments de la ville

1^{er}

producteur européen pour l'électromobilité

+50%

de l'électricité nécessaire au site fournie par ses centrales hydroélectriques

60%

d'eau en moins consommée par l'usine en 15 ans

ArcelorMittal est leader mondial de l'industrie de l'acier et des mines avec 126 750 salariés, une présence dans 60 pays et des installations de production d'acier primaire dans 15 pays. En 2023, ArcelorMittal a réalisé un chiffre d'affaires de 68,3 milliards de dollars et une production d'acier brut de 58,1 millions de tonnes, tandis que la production de minerai de fer a atteint 42,0 millions de tonnes.

Basé dans le sud de la France, ArcelorMittal Méditerranée conjugue le savoir-faire sidérurgique traditionnel à la production d'aciers haut de gamme, adaptés aux enjeux du futur. Cette alliance permet à nos clients, et notamment à ceux du secteur automobile, de relever les défis auxquels ils sont aujourd'hui confrontés. Le site de Saint-Chély-d'Apcher, avec plus de 100 ans de savoir-faire, est leader européen de la production d'aciers électriques haut de gamme. Avec une capacité de 100 000 tonnes par an, l'usine – 1^{er} employeur privé de Lozère – destine principalement ses produits au marché des véhicules électriques et hybrides mais également à la production d'énergie (hydro-électricité, éolien, nucléaire...), aux moteurs industriels et aux biens de consommation (électroménager, outillage...).

Saint-Chély d'Apcher,
à la pointe de l'électromobilité

Pour visionner la vidéo de présentation du site de Saint-Chély-d'Apcher : <https://www.youtube.com/watch?v=988dZUDiWCw>

Pour plus d'informations sur le groupe ArcelorMittal, rendez-vous sur <http://corporate.arcelormittal.com> et sur <https://france.arcelormittal.com>



Genvia s'est donné pour mission d'accompagner l'industrie dans la transition énergétique pour permettre d'atteindre les objectifs de décarbonation à l'échelle mondiale.



Face au réchauffement climatique, Genvia s'engage à agir pour un avenir durable grâce à l'hydrogène décarboné, une des clés pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. En tant que joint-venture innovante française créée en 2021, notre mission est de développer et industrialiser des électrolyseurs haute température (SOEC), permettant ainsi de produire à grande échelle de l'hydrogène décarboné pour répondre à des besoins industriels respectueux de notre planète.

Notre vision : Unir nos forces pour accompagner les industries essentielles à notre société dans leur transition énergétique, tout en réduisant les émissions de CO₂ à l'échelle mondiale. Nous croyons que chaque action compte et que notre technologie peut transformer les défis d'aujourd'hui en opportunités pour les générations futures.

Notre ambition : Dans les cinq prochaines années, nous visons à renforcer notre capacité de production, à recruter des talents passionnés et à devenir un acteur majeur de la décarbonation industrielle. Genvia est bien plus qu'une simple entreprise ; nous sommes une joint-venture du groupe SLB, du CEA, de VINCI Construction, de Vicat et de la Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée, tous unis par la même ambition : bâtir un avenir durable.

Actionnaires Genvia



Avec le soutien



Technologie et feuille de route : Genvia maintient un rythme de déploiement soutenu

2027 - 2028

2^{ème} génération des électrolyseurs et démarrage de la factory suite FID

2025 - 2026

1^{er} déploiement industriel chez ArcelorMittal

2024

1^{er} démonstrateur du système SOEL200 à Béziers, ligne pilote de fabrication des modules

2023

L'industrialisation de la technologie monte en puissance : la ligne pilote de fabrication de stack est opérationnelle

2021

Création de Genvia : une technologie à industrialiser, un produit à concevoir



L'État soutient le développement d'une industrie décarbonée et compétitive



**PRÉFET
DE LA RÉGION
OCCITANIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le 8 novembre 2022, le Président de la République a fixé un objectif ambitieux à l'industrie française : diviser ses émissions de gaz à effet de serre par deux en dix ans. Il s'agit à la fois d'un impératif environnemental, mais aussi d'un enjeu de compétitivité pour notre industrie.

Avec France 2030, l'État s'est donné les moyens d'accompagner cette transformation, avec plus de 5 milliards d'euros consacrés à cette priorité, qui permettent de soutenir les investissements de décarbonation chez les industriels émetteurs et de développer les technologies « vertes ».

L'hydrogène décarboné est un levier important de cette décarbonation. C'est pourquoi l'État s'engage résolument au côté de Genvia, à hauteur de 200 millions d'euros, pour permettre le développement et l'industrialisation d'une technologie d'électrolyse plus performante.

Dans le cadre de l'initiative « EDEN », il s'attache aussi, en partenariat avec le Conseil régional d'Occitanie et les collectivités, à faire de ce projet une opportunité pour l'ensemble des acteurs du Biterrois et de la région, en matière de développement économique et d'emploi.

« Il y a 3 ans, le Président de la République annonçait à Béziers un soutien exceptionnel de l'État au projet Genvia.

Avec ce 1^{er} démonstrateur, Genvia franchit aujourd'hui une étape importante dans sa feuille de route et ArcelorMittal concrétise un peu plus encore l'objectif de décarbonation du site de Saint-Chély-d'Apcher.

Je salue cette avancée majeure, emblématique de la politique de réindustrialisation et de souveraineté économique portée par le gouvernement, et souhaite un plein succès à ce démonstrateur ».

Pierre-André Durand
préfet de la région Occitanie, préfet de la Haute-Garonne.

La région Occitanie leader de l'hydrogène renouvelable



« Genvia franchit une nouvelle étape grâce à la signature de ce partenariat avec ArcelorMittal, et démontre toute la pertinence de la dynamique qui anime le comité de pilotage EDEN et l'ensemble de ses partenaires. En soutenant et accompagnant ce partenariat, la Région réaffirme sa double ambition : participer à la décarbonation de l'industrie tout en œuvrant de manière concrète à la reconquête industrielle en France, mais aussi et surtout ici en Occitanie, à Béziers et à Saint-Chely-d'Apcher. Car ce projet va dans le sens de l'histoire : celui de l'industrie de demain, capable de concilier des enjeux économiques, avec le développement de cette filière de l'acier porteuse d'emploi, et ceux environnementaux, en participant à la baisse de la consommation d'énergie, à la réduction de l'empreinte carbone ou la division par 3 des émissions d'azote. En travaillant ensemble, Genvia et ArcelorMittal font le choix de l'innovation et se donnent une chance de maintenir une longueur d'avance face à une concurrence internationale accrue. Ce projet vient par ailleurs conforter le choix fait par l'Occitanie de miser sur l'hydrogène avec l'adoption dès 2019 d'un plan dédié. Car on le voit bien ici, cette énergie d'avenir a un rôle crucial à jouer dans l'objectif que nous nous sommes fixés de devenir la 1^{ère} région à énergie positive d'Europe ».

Carole Delga, Présidente de la Région Occitanie - Pyrénées-Méditerranée

Consciente du potentiel de l'hydrogène décarboné qui pourrait, d'ici 2050, répondre à 20% de la demande d'énergie nationale, et réduire les émissions annuelles de Co2 de 55 millions de tonnes, la Région Occitanie a été la 1^{ère} en France à se doter d'une stratégie globale et opérationnelle via le lancement dès 2019 d'un Plan Hydrogène Vert. Doté de 150 M€ sur la période 2019-2030, il pourra générer jusqu'à 1 Mds d'€ d'investissement et la création de milliers d'emplois, dont 2000 sur 2023/2024. Sa mise en œuvre traduit la volonté affichée par la Région Occitanie de s'engager à toutes les étapes du développement de cette filière - Recherche, innovation, production, usages – afin de créer un écosystème local global et créateur d'emplois. L'Occitanie dispose d'une chaîne hydrogène complète. Parmi les projets phares :

- La mise en service effective de 3 sites de production massive d'hydrogène renouvelable ;
- L'ouverture prochaine de stations de distribution d'hydrogène vert et l'aide à l'acquisition de véhicules hydrogène lourds, utilitaires et légers ;

- La réalisation d'opérations pilotes avec l'acquisition de 3 rames électrique/hydrogène (train hydrogène sur la ligne Luchon Montréjeau), le retrofit de 15 cars Lio et la mise en service de la première drague hydrogène Hydromer ;
- De nombreux projets d'innovation en Recherche & Développement, dont la création du Technocampus à Francazal (31), plus grand centre européen de recherche, d'essai et d'innovation dédié à l'hydrogène vert.

La Région Occitanie est au cœur de projets innovants pour le développement de la filière hydrogène vert **dans de nombreux domaines (transport de passagers et de marchandises, ferroviaire, l'aéronautique production d'hydrogène, etc.)**
Zoom sur des projets emblématiques :

- **Genvia, à Béziers** : présente à chaque étape clef du projet, la Région via son agence AREC, est actionnaire de la société à hauteur de 6,5%. Engagée à la fois sur les enjeux financiers, fonciers et d'innovation, la Région se mobilise également pour répondre aux besoins en main d'œuvre via notamment son futur campus régional des métiers de l'Hydrogène (GENHYO), financé à hauteur de 2 M€ par la Région et 17M€ par l'Etat. Afin de bâtir un écosystème local complet autour de Genvia, la Région s'est également engagée en 2022 aux côtés de l'Etat pour la création d'un comité de coordination commun baptisé « EDEN » (Ecosystème Durable et Energies Naturelles), réunissant l'ensemble des partenaires locaux impliqués – collectivités, acteurs économiques et industriels, acteurs de la formation, etc. – destiné à œuvrer pour la réussite de Genvia et consolider la transition énergétique en région.
- **Hyd'Occ, l'usine de production d'hydrogène à Port-la Nouvelle** : porté par Qair Premier Element et accompagné par les agences régionales AD'OCC et AREC (Agence Régionale Energie Climat), ainsi que par la Région, Hyd'Occ est le premier projet d'ampleur industrielle de production d'hydrogène vert en Occitanie et dans le Sud de la France. Avec 10 tonnes produits par jour dès 2024, cette usine représentera à elle seule 21% des objectifs d'hydrogène inscrits dans la trajectoire RePOS de la Région ;
- **HyPort, premier projet hydrogène lauréat de France** : porté par ENGIE et l'agence régionale AREC, cette installation déploie des infrastructures d'hydrogène renouvelable pour la mobilité, l'industrie et la logistique, sur la région. Depuis avril 2022, une 1ère station de distribution d'hydrogène est opérationnelle sur le site de l'aéroport de Toulouse-Blagnac. Il s'agit de la 1ère station d'Europe en zone aéroportuaire. 5 bus hydrogène du constructeur tarnais Safra assurent déjà le transport des voyageurs de l'aéroport, dont 2 navettes Airbus pour les trajets de ses employés. Dans les Hautes-Pyrénées, une unité similaire verra le jour à l'aéroport de Tarbes-Lourdes-Pyrénées à horizon 2024-2025.

- **Corridor H2** : projet européen qui prévoit le déploiement d'un couloir de transport européen Nord-Sud zéro émission destiné en premier lieu à la mobilité lourde, en utilisant comme énergie de l'hydrogène produit à partir de sources renouvelables. En Occitanie, ce projet a pour objectif de déployer, d'ici fin 2023, 2 unités de production d'hydrogène vert, 7 stations de distribution d'hydrogène renouvelable ainsi qu'un ensemble de camions à pile combustible hydrogène, de remorques ou groupes frigorifiques et 15 autocars Lio en rétrofité. **Une unité de production « Lhyfe » est déjà en phase test opérationnelle sur la Commune de Bessières** (Haute-Garonne). Elle est entrée en service fin 2023 et produira jusqu'à 2 tonnes d'hydrogène vert et renouvelable par jour (soit une capacité de production de 5 MW).

L'engagement de la Région Occitanie : synergies entre un acteur public et des acteurs privés

Grâce à son temps d'avance sur le développement des énergies d'avenir, et à la mobilisation de moyens financiers majeurs à l'image du fonds souverain « Occitanie Transition Energétique » de 200 M€ destiné au financement des projets et infrastructures de transition énergétique, la Région dispose aujourd'hui d'un écosystème régional riche et créateur d'emplois, couvrant à la fois la **recherche et l'innovation**, à l'image de la construction à Francazal du Technocampus Hydrogène Occitanie. La **production**, avec notamment le développement de l'éolien flottant avec à terme l'installation de parcs commerciaux totalisant une puissance de 800 Mégawatt en 2030 et 3 Gigawatt en 2050. Et le **développement des usages**, avec notamment la circulation prochaine de 3 rames de trains régionaux bi-modes.

Partenaire privilégié des acteurs privés engagés dans une démarche de décarbonation de leurs activités, la Région a dès 2020 fait le lien entre les projets industriels portés par Genvia et ArcelorMittal. Un rapprochement qui permet aujourd'hui à ArcelorMittal de poursuivre sa volonté de **faire du site de Saint-Chely-d'Apcher un exemple au sein du groupe sur la neutralité carbone** à horizon 2050, et à Genvia d'expérimenter les usages de l'hydrogène dans la décarbonation de l'industrie en situation réelle avec une technologie innovante.

« Le projet porté par Genvia, financé par France 2030 à travers le PIIEC « Hy2tech » opéré par bpifrance, vise à développer et industrialiser à Béziers des électrolyseurs à très haut rendement énergétique.

Le partenariat signé entre Genvia et Arcelor Mittal doit permettre la validation en situation de cette technologie, démontrant ainsi sa pertinence pour la décarbonation de l'industrie en France.

C'est une étape importante et concrète pour les filières hydrogène et sidérurgique. »

Sophie Rémont
Directrice de l'Expertise chez Bpifrance

CONTACTS PRESSE

ARCELORMITTAL

Pour le site de Saint-Chély-d'Apcher
Emilie CHAILLEUX
emilie.chailleux@arcelormittal.com
06 25 62 22

Pour ArcelorMittal en France
Isabelle CHOPIN
isabelle.chopin@arcelormittal.com
06 15 21 59 25

GENVIA

Julia ABELLANEDA
julia.abellaneda@genvia.com
07 88 99 06 49

RÉGION OCCITANIE

Yoann Le Templier
yoann.letemplier@laregion.fr
06 38 30 70 83